



Les 7 Sciences Po du réseau

Concours commun

F.A.Q

**Le Réseau ScPo entre
dans Parcoursup !**

CONCOURS COMMUN D'ENTRÉE EN 1ère ANNÉE 2020

Le concours d'entrée est commun à Sciences Po Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse pour entrer en 1ère année. Il a lieu dans les 7 villes du réseau ScPo et 9 centres délocalisés.

Il concerne les élèves de terminale ou les bacheliers de l'année précédente. Il permet de candidater en même temps dans les 7 écoles.





Les 7 Sciences Po du réseau

LES ÉTAPES PARCOURSUP

20 décembre

Ouverture du site d'information
Parcoursup.fr

Retrouvez nos Sciences Po en
tapant « Réseau ScPo » dans le
moteur de recherche.

À partir du 22 janvier

Je formule le vœu
multiple « Réseau ScPo -
concours commun »
en choisissant un des 7
Sciences Po du réseau,
ce qui me permet de
m'inscrire au concours
commun aux 7 écoles.

12 mars

Dernier jour pour formuler
mon vœu « Réseau ScPo -
concours commun ».

Mi-mars

Je suis contacté(e) par
le Réseau ScPo qui me
précise l'adresse où je vais
passer les épreuves du
concours commun.

Entre le 10 et le 14 avril

Je reçois ma convocation
au concours commun par
courriel.

18 avril

Je passe le concours
commun dans mon centre
d'examen.

1

2

3

4

5

17 juillet

C'est la fin de la phase
principale, dernier jour
pour accepter une
proposition d'admission
dans un Sciences Po du
réseau.

2 avril

Dernier jour pour finaliser
mon dossier et pour
confirmer mon vœu
Réseau ScPo.

Du 19 mai au 15 juillet

Je reçois les propositions
d'admission dans
les Sciences Po du
réseau, établissement
par établissement, au
fur et à mesure et en
continu. *Je dois répondre
obligatoirement à chaque
proposition d'admission dans
les délais indiqués dans mon
dossier.*

LÉGENDE

Parcoursup
Réseau ScPo

PARCOURSUP MODE D'EMPLOI

F.A.Q.

COMMENT TROUVER LES SCIENCES PO DU RÉSEAU SUR LA PLATEFORME ?

Vous pouvez trouver les 7 Sciences Po du Réseau de plusieurs façons. Retrouvez nos écoles en tapant le mot-clé «Réseau ScPo» dans le moteur de recherche. Les 7 Sciences Po appartiennent au type de formation « Sciences Po - Instituts d'études politiques ».

Vous les trouvez aussi avec les mots-clés Sciences Po ou Instituts d'études politiques et sur la carte interactive.

COMMENT M'INSCRIRE AU CONCOURS COMMUN ?

Vous devez vous inscrire via la plateforme Parcoursup **du 22 janvier au 12 mars**. Il faut choisir l'un des 7 Sciences Po du réseau par sa formation « cursus général ». C'est ainsi que vous formulez le vœu unique qui vous permet de vous inscrire au concours commun aux 7 écoles en même temps.

J'AI UNE QUESTION CONCERNANT MON DOSSIER, QUI DOIS-JE CONTACTER ?

Vous pouvez contacter l'école qui a la présidence du concours commun cette année, Sciences Po Aix, en envoyant un message à l'adresse suivante : **concours1a@sciencespo-aix.fr** jusqu'à ce

que vous receviez un courriel qui vous dit quelle est l'école qui gère votre dossier de candidature au concours (à partir du 12 mars). C'est alors cette école qui devient votre centre d'examen et votre référent pour répondre à vos questions.

LE VŒU « RÉSEAU SCPO - CONCOURS COMMUN » CORRESPOND-IL À 1 OU À 7 VŒUX ?

Choisir un établissement du « Réseau ScPo – concours commun » compte pour un vœu et permet de s'inscrire au concours commun pour les 7 écoles, considérées alors comme des sous-vœux.

Y-A-T-IL UN ORAL ?

Non, les seules épreuves sont des épreuves écrites, réalisées le **18 avril** dans toute la France et à l'international. Renseignez-vous sur les épreuves sur notre site internet **www.reseau-scpo.fr**.

LE DOSSIER (LETTRE DE MOTIVATION ET CV) QUE JE DÉPOSE SUR PARCOURSUP VA-T-IL ÊTRE ÉTUDIÉ ?

En 2020, les 7 Sciences Po du Réseau ScPo ne tiennent pas compte des notes de lycée ni d'éléments de dossier comme des lettres de motivation. Seul compte le résultat au concours commun organisé le 18 avril 2020.

Il existe des modalités différentes pour les doubles-diplômes proposés par nos écoles, renseignez-vous sur le site internet de chaque Sciences Po.

QUELLE SPÉCIALITÉ DOIS-JE PASSER AU BAC ?

Le concours est accessible à tout lycéen et assure la richesse des profils retenus. Dès lors, les 7 Sciences Po du réseau considèrent que toutes les options et toutes les spécialités permettent de réussir le concours.

EST-CE QUE LA LANGUE VIVANTE QUE JE CHOISIS AU CONCOURS EST FORCÉMENT LA LV1 QUE J'AI PASSÉE AU BAC ?

Non. Il est possible de choisir parmi quatre langues vivantes pour passer l'examen : **anglais, espagnol, allemand ou italien**, selon votre préférence. Ce choix de langue vous sera proposé quand vous formulerez votre vœu.

EST-CE QUE SI JE POSTULE AU CONCOURS JE PEUX AUSSI PASSER LES CONCOURS POUR LES DOUBLES-DIPLÔMES ?

Oui. Vous pouvez vous présenter au concours commun et postuler à un ou plusieurs doubles-diplômes également. Attention, les doubles-diplômes constituent des vœux à part.

SI J'AI UNE MENTION TRÈS BIEN, DOIS-JE PASSER LE CONCOURS ?

Oui. Passer le concours est la voie d'entrée principale en 1^{ère} année, quelle que soit votre mention au bac.

Il existe également des procédures

spécifiques pour les lycéens et étudiants ayant obtenu une mention Très Bien au bac dans les Sciences Po d'Aix, Lyon, Rennes, Saint-Germain, Strasbourg et Toulouse. Attention, les places sont limitées et il faut se renseigner auprès de chaque Sciences Po dès le début de l'année 2020 pour candidater.

EST-CE QU'IL Y A UNE PROCÉDURE PARTICULIÈRE POUR LES CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP ?

Oui. Vous pouvez bénéficier d'aménagement d'épreuves en fonction de votre handicap. Il faut renseigner votre demande d'aménagement lors de la formulation de votre vœu dans Parcoursup (entre le 22 janvier et le 12 mars 2020). L'aménagement des épreuves peut être accordé aux candidats après l'envoi d'un certificat médical délivré uniquement par un médecin désigné par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). Celui-ci est envoyé avant la fin de la procédure d'inscription dans Parcoursup au directeur de Sciences Po Aix, président du jury (le 2 avril dernier délai, cachet de la Poste faisant foi).

Pour obtenir ce certificat, les candidats, élèves du second degré, ou les élèves de classes préparatoires effectuent une demande en ce sens auprès du médecin intervenant dans l'établissement fréquenté.

Les candidats inscrits à l'université s'adressent au médecin du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS).

BAC EUROPÉEN HORS FRANCE, PEUVENT-ILS CANDIDATER ?

Oui. Le concours d'entrée en première année est ouvert aux candidats au baccalauréat (ou équivalent : diplômes étrangers et DAEU) de l'année 2020 et aux titulaires du baccalauréat (ou équivalent : diplômes étrangers et DAEU) de l'année 2019. Toute la procédure passe par Parcoursup, même pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger.

JE SUIS EN BAC +1, EST-CE QUE JE DOIS M'INSCRIRE SUR PARCOURSUP ?

Oui. Le concours d'entrée en première année est ouvert aux candidats au baccalauréat (ou équivalent : diplômes étrangers et DAEU) de l'année 2020 et aux titulaires du baccalauréat (ou équivalent : diplômes étrangers et DAEU) de l'année 2019. Toute la procédure passe par Parcoursup, même pour les candidats de niveau Bac+1.

M'INSCRIRE SUR PARCOURSUP ME DISPENSE-T-IL DE PASSER LE CONCOURS ?

Non. Attention, les Sciences Po du réseau sont des écoles sélectives qui organisent un concours d'entrée. Celui-ci a lieu le **18 avril 2020** dans toute la France et à l'international. L'inscription au concours se fait via Parcoursup.

OÙ ET À QUEL MOMENT SE PAIENT LES FRAIS D'INSCRIPTION AU CONCOURS COMMUN ?

Toute la procédure de paiement s'effectue via Parcoursup.

En cas d'absence au concours, les frais d'inscription ne seront pas remboursés, quel que soit le motif.

A QUEL MOMENT DOIS-JE CHOISIR MON ÉCOLE ?

Vous recevez les propositions d'admission des Sciences Po du réseau **à partir du 19 mai**. Vous faites votre choix entre les écoles qui vous sont proposées en fonction de votre rang de classement.

COMMENT EST ENVOYÉE LA CONVOCATION ?

Votre dossier doit être complet et validé **avant le 2 avril**. La convocation au concours commun vous est alors envoyée par courriel **entre le 10 et le 14 avril**.

OÙ VAIS-JE PASSER LE CONCOURS ?

Les candidats passent le concours, dans la mesure du possible, dans le centre d'examen le plus proche du lieu de résidence renseigné dans Parcoursup.

Les candidats de Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Polynésie Française et Nouvelle-Calédonie passent le concours d'entrée respectivement à Pointe-à-Pitre, Fort-de-France, Cayenne, Saint Denis de la Réunion, Papeete et Nouméa. Des centres d'examen sont ouverts également à Bangkok, Casablanca et Dubai.

La liste de ces centres est établie par convention avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) et est accessible sur le site www.reseau-scpo.fr.

RENDEZ-VOUS SUR RESEAU-SCPO.FR

CONTACT DES RESPONSABLES DU CONCOURS

Sciences Po Aix
04 42 17 01 85
admission@sciencespo-aix.fr

Sciences Po Lille
03 20 90 48 61
admission@sciencespo-lille.eu

Sciences Po Lyon
04 37 28 38 02
infosconcours@sciencespo-lyon.fr

Sciences Po Rennes
02 99 84 19 58
concours-iep@sciencespo-rennes.fr

Sciences Po Saint-Germain
01 30 87 10 47
CC1A@sciencespo-saintgermainenlaye.fr

Sciences Po Strasbourg ..
03 68 85 83 75 / 89 49
scolarite.iep@unistra.fr

Sciences Po Toulouse
05 61 11 18 49
concours@sciencespo-toulouse.fr

